Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260305-0503202614-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 29 **Nombre de présents : 21** **Puis 22 à compter du point 3** **Nombre de votants : 25** **Puis 26 à compter du point 3**	Le 05 mars 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Myriam GOHIER, Maire. **Etaient présents** : MME GOHIER, MM JUGAN, LECLERC, MME BRIAND, M DANION, MME ROUXEL, M PASDELOU, MME LESUR, MM BRIZARD, THEBAULT, MMES DUGUEST , MANCEAU, MM GEFFRAY, CHERON, GUIHEUX, BAZIN, DUFRESNE, MME SOULIMAN, MM TRIHAN (à compter du point 3), ROSE, OLMETA, MME MOUCHERE formant la majorité des membres en exercice. **Absents représentés** : MME LE BLEIZ, MM BODIN, BENOIST, RESCAN. **Pouvoirs** : MM JUGAN, THÉBAULT, GEFFRAY, DUFRESNE. **Absentes excusées** : **Absents** : M CONNEAU, MMES CHASSAT, GOURVEZ Monsieur THÉBAULT Yves a été élu secrétaire de séance.

14. AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU BATIMENT DE L'ACTUELLE ECOLE HENRI GUERIN AVEC L'ADAPEI 35 (IME LE BOIS GREFFIER) ANNEXE

Rapporteur : Maud LE GALL-LE BLEIZ

En bureau municipal du 3 novembre 2025, a été validé le principe de signature d'une convention visant la mise à disposition du bâtiment de l'actuelle école Henri Guérin avec l'Adapei 35 pour une Unité d'Enseignement de l'IME Le Bois Greffier. La libération de ce bâtiment est rendue possible par la construction de la nouvelle école et permettrait à cette structure pendant la période de construction de leur nouveau site d'occuper provisoirement cet espace.

La Commune de Bain de Bretagne souhaite poursuivre sa participation et son soutien à cette association. Depuis plusieurs années, elle participe à l'inclusion de tous les enfants au sein de ses écoles publiques en accueillant une Unité d'Enseignement de l'IME Le Bois Greffier au sein de son groupe scolaire qui se poursuivrait dans le nouvel équipement.

L'Adapei 35 est une association à but non lucratif, militante et gestionnaire, régie par la loi 1901. Elle accompagne des personnes en situation de handicap, grâce à 1700 professionnels à travers 68 établissements et services dans toute l'Ille-et-Vilaine. L'association fédère les personnes accompagnées, leurs familles ou proches, les adhérents et les professionnels autour d'un projet commun. Elle propose un parcours personnalisé aux personnes en situation de handicap et construit des réponses adaptées, de la petite enfance à l'âge adulte, dans le domaine de l'éducation, de l'habitat et la vie sociale, du travail et de la formation. Ce sont aussi des accompagnements dans le domaine de la santé, du soin, de la culture et du sport.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260305-0503202614-DE

Des réunions de travail ont été organisées pour envisager et préparer cette occupation. Les termes de la convention ci-annexée ont été acceptés par l'association. La convention d'une durée de 3 ans, serait complétée dans les prochains mois d'un avenant visant plus particulièrement les conditions financières, précisément les locaux mis à disposition. Compte tenu de l'objet de l'association, celle-ci sera redevable des charges résultant de son activité mais aucun loyer n'est prévu.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de cette convention,

- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention et toute pièce visant à l'exécution de la présente délibération.

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- approuve les termes de cette convention,

- autorise Madame le Maire à signer la convention et toute pièce visant à l'exécution de la présente délibération.

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 26

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Myriam GOHIER.

MAIRIE DE BAIN DE BRETAGNE
ERV. 35470